



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°34 • 08-12-2011

AQUA DOMITIA - UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE TERRITOIRE LAGUNAIRE



Engagés par nature

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU



Créée fin 2002, Thau agglo s'étend sur 21 000 hectares, au sud de l'ancienne Via Domitia, et regroupe 95 000 habitants sur 8 communes : Sète, Frontignan, Marseillan, Gigean, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Mireval et Vic-la-Gardirole.

Elle a choisi d'exercer trois compétences clés sur un territoire lagunaire : l'assainissement, la protection et la mise en valeur de l'environnement et celles des espaces naturels.

Dans les 10 ans qui viennent, elle va investir 44 millions d'euros dans ces trois champs de compétences pour harmoniser activité des hommes et environnement et construire un éco-territoire de haute qualité.

Coordonnées :

Thau agglo
Pierre BOULDOIRE, Président
4 avenue d'Aigues - BP 600
34110 FRONTIGNAN
Tél. 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47
Site internet : www.thau-agglo.fr
Adresse mail : contact@thau-agglo.fr

Entre mer et étang, vignobles et garrigues, Thau agglo constitue un ensemble géographique original qui compte 83% d'espaces naturels et agricoles (12 200 hectares de zones naturelles : étangs, marais, bois et garrigues). Territoire pilote en matière de gestion des ressources en eau, Thau agglo a fait de la préservation des milieux aquatiques et naturels un enjeu essentiel.

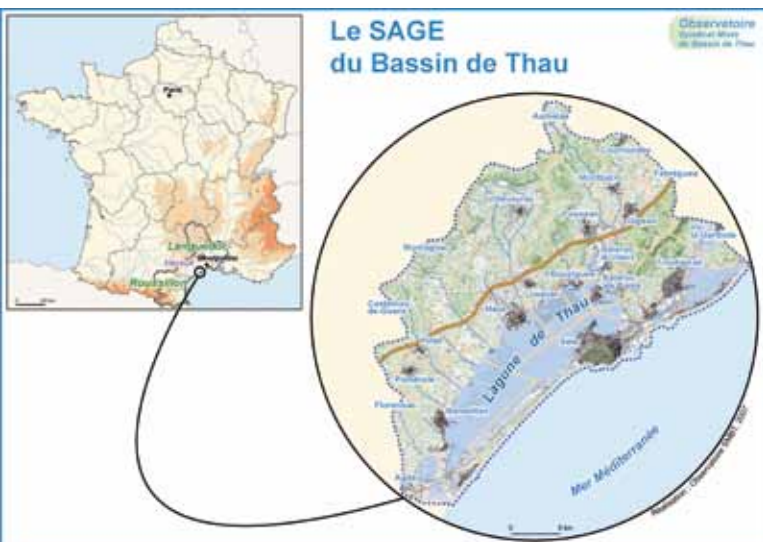
Pour exercer ses missions, Thau agglo s'appuie sur plusieurs structures de gestion, dont le Syndicat mixte du Bassin de Thau, chargé de la qualité des eaux de la lagune.

L'enjeu environnemental résulte de la place déterminante qu'occupe la ressource naturelle dans l'économie locale : la conchyliculture et la pêche, la viticulture, le thermalisme ou encore le tourisme.

Sur un territoire qui enregistre une croissance démographique de 11% sur les dix dernières années, l'accès et la préservation de l'eau constituent une question prioritaire.

PARTICIPER A UNE POLITIQUE DE GESTION DURABLE DES AQUIFERES, TOUT EN REpondANT AUX BESOINS DE LA POPULATION

En complémentarité des démarches d'aménagement du territoire et de gestion des espaces naturels remarquables, le SAGE du bassin versant de l'étang de Thau s'étend sur les territoires de Thau agglomération et de la Communauté de Communes Nord Bassin de Thau (CCNBT).



SAGE Thau Situation France

Ce territoire est largement dépendant des territoires voisins pour sa ressource en eau : nappes du fleuve Hérault, aquifère du pli ouest de Montpellier. Ces aquifères sont des ressources essentielles et précieuses pour l'alimentation en eau potable des habitants du territoire. Mais elle est limitée pour répondre à des besoins croissants (croissance démographique, irrigation agricole...)

Répartition des prélèvements pour la zone « Hérault » selon l'origine de la ressource (d'après BRL, études des besoins en eau potable, 2007)

	Code aquifère	Prélèvement annuel (en m ³)
Nappe alluviale du fleuve Hérault	334 b2	25 481 200
Calcaires jurassiques du pli Ouest de Montpellier	143 a	3 084 000
Calcaires jurassiques de la Gardiole	143 c	4 149 200
Total	2 650	32 714 400
Part du fleuve Hérault et nappe		78 %
Part du karst jurassique		22 %

⁽¹⁾ SCOT : schéma de cohérence territoriale

⁽²⁾ PLU : plans locaux d'urbanisme

⁽³⁾ AOP : appellation d'origine protégée

Par ailleurs, la conchyliculture, la pêche, les activités de loisirs et de bien-être, le thermalisme, représentent des enjeux socio-économiques forts pour le territoire, et directement liés à la qualité de l'eau. Les aquifères interviennent également dans l'alimentation en eau douce de la lagune de Thau, garante de son bon fonctionnement environnemental et de son exploitation halieutique.

Ainsi, le caractère littoral du territoire, l'importance des prélèvements à usages d'eau potable, à usages domestiques (forages) et à usages touristiques en saison estivale, induisent des problématiques quantitatives et qualitatives de la ressource.

Les principaux captages d'alimentation en eau potable sur le territoire sont ceux de Balaruc-les-Bains (source Cauvy) et Issanka, représentant 4 millions de m³/an. Or, l'intrusion du biseau salé et l'urbanisation de proximité fragilisent fortement ces captages. Ainsi, la source d'Issanka a été sécurisée au prix d'investissements lourds des collectivités.

Dès à présent, la livraison de l'eau brute à l'usine de potabilisation du Syndicat du Bas Languedoc (SBL) à Fabrègues répond partiellement aux besoins identifiés jusqu'en 2015, ainsi qu'à la nécessité de sécuriser le réseau en le connectant à une ressource indépendante du karst ou de la nappe Hérault.

La poursuite du projet Aqua Domitia constitue une opportunité de substitution en vue de limiter les pressions sur la ressource, pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable, mais également comme un outil d'accompagnement pour les secteurs d'urbanisation future, dans le respect des prescriptions du SCOT⁽¹⁾ et des PLU⁽²⁾.

ACCEDER A L'IRRIGATION : ENJEU MAJEUR POUR L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Le territoire de Thau s'étend sur 37 800 hectares. Les terres agricoles représentent 47% de cette superficie. La vigne occupe 33,5% de ces terres agricoles, soit 6 000 hectares ; le solde (11 800 hectares) se répartit entre les cultures de type maraîchage, fourrage, et céréales (moins de 600 hectares), et majoritairement les friches.

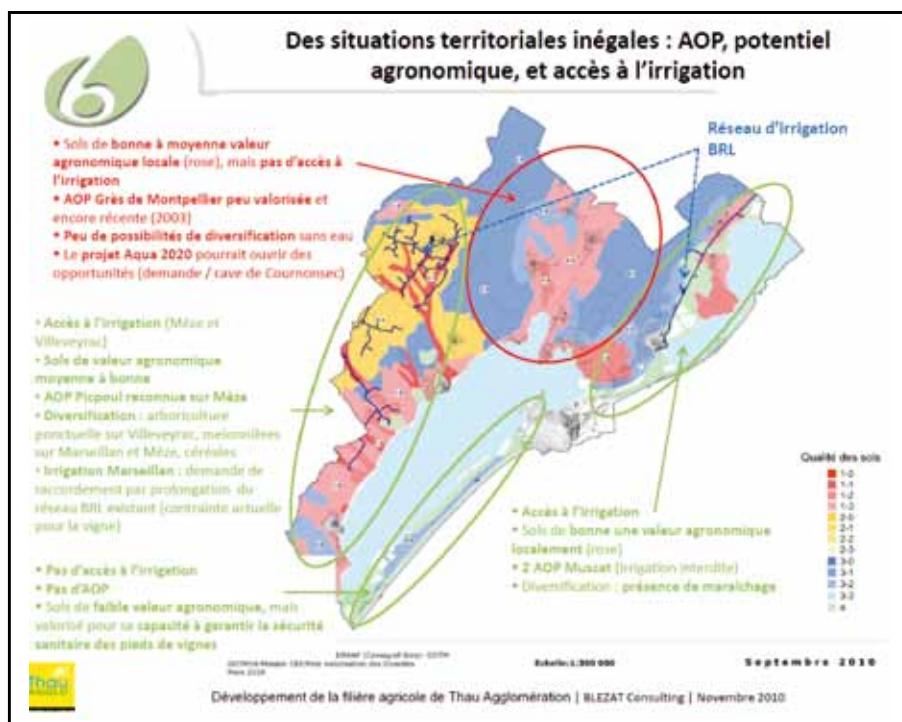
Cette surface agricole non exploitée est importante. De fortes pressions foncières s'y exercent, les rendant particulièrement vulnérables à la déprise et à la cabanisation.

Sur les modes de cultures actuelles, la vigne reste prépondérante sur le territoire ; l'agriculture est peu diversifiée. Les zones AOP⁽³⁾ représentent 27% des surfaces viticoles, soit 1 600 hectares classés : les appellations Muscat de Frontignan et Muscat de Mireval représentent 70% des surfaces AOP. L'appellation Coteaux du Languedoc est moins représentée.

Ainsi, le secteur agricole sur Thau aggro, qui génère 900 emplois (source INSEE 2008), soit 3,1% de l'emploi total, et compte 448 exploitations agricoles pour une SAU⁽⁴⁾ moyenne de près de 9 hectares, doit pouvoir disposer d'une ressource suffisante pour :

- Maintenir les rendements, assurer la qualité des produits et garder une viticulture compétitive en évitant les stress hydriques, notamment en viticulture ;
- Permettre la diversification des productions pour le développement d'une agriculture de circuit court pérenne.

L'agriculture du bassin versant de Thau présente des situations territoriales inégales :



Ainsi, l'axe "Marseillan-Villeveyrac" présente une agriculture diversifiée qui résiste bien. Le vignoble est varié, en bonne santé, dominé par les vins de pays.

Ce secteur représente 64% du vignoble total et 70% des volumes totaux récoltés.

On le voit, l'irrigation, déjà existante sur Villeveyrac, a permis une diversification agricole notoire, avec la création d'une AMAP⁽⁵⁾ regroupant 125 adhérents et le développement de nouveaux projets comme un magasin de producteurs.

L'accès à l'irrigation à Marseillan permettrait de sécuriser et de régulariser la production. Elle permettrait d'améliorer les rendements et la compétitivité des entreprises viticoles à l'export.

A l'inverse, l'axe "Gigean-Poussan" voit son vignoble en net recul. Ce secteur représente 17% du vignoble total. En 20 ans, plus de 1.000 hectares de vignes ont été arrachés. Bien que des terres à bon potentiel agronomique existent au nord de Gigean, l'absence d'irrigation offre peu de potentiels de diversification agricole.

Or, ce secteur, situé à proximité de l'agglomération de Montpellier, est propice au développement d'une agriculture de proximité. Il pourrait ainsi répondre aux attentes des consommateurs d'accéder à des "poumons verts" autour des agglomérations, offrant des produits locaux de saison.

L'accès à l'irrigation permettrait, par le développement de projets de diversification, de participer à la reconquête des friches, et de lutter contre la cabanisation.

Cette agriculture de demain contribuera aussi fortement à l'activité touristique du territoire, notamment par le développement d'un tourisme durable et responsable, axé notamment sur l'oenotourisme.

UNE RESSOURCE EN EAU COMPLEMENTAIRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

L'industrie agro-alimentaire est fortement consommatrice d'eau. Ces activités représentent sur le territoire de Thau aggro près de 750 entreprises (soit 8,5% des entreprises du territoire), qui ont des besoins importants en eau pour la fabrication de leurs produits et le nettoyage de leurs installations. L'eau potable permet aujourd'hui de répondre à ces besoins.

L'accès à une ressource complémentaire en eau brute permettrait de réserver l'eau potable aux seuls usages où elle est obligatoire. En réduisant leurs charges, ces entreprises seraient susceptibles de favoriser davantage leur développement et l'emploi.

⁽⁴⁾ SAU : surface agricole utile

⁽⁵⁾ AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne

CONCLUSION



- Thau agglo, avec 8 communes et plus de 95 000 habitants, représente plus de 10% de la population départementale, avec une croissance démographique de 1,1% par an. Le projet Aqua Domitia est une opportunité de répondre aux nouveaux besoins des populations.
- Le Pays de Thau offre près de 29 000 lits touristiques en hébergements marchands, représentant 16% de la capacité d'accueil classée du département, et plus de 93 000 lits en résidences secondaires, soit 14% de la capacité d'accueil du département, pour lesquels la sécurisation en eau potable doit être assurée en période estivale.
- L'agriculture du territoire, basée majoritairement sur la viticulture, doit pouvoir accéder à l'irrigation pour maintenir les rendements et assurer la qualité des produits. C'est une nécessité technique qui permet de répondre aux différentes fluctuations pour maintenir la compétitivité des exploitations.
- L'accès à l'irrigation contribuera au développement des secteurs concernés, en offrant de nouvelles opportunités de diversification, comme l'arboriculture ou le maraîchage de proximité.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

